

Fiche de spécifications		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2A	<i>Niveau</i> : Individu
Diplôme : DIPL		
	<i>Date</i> : 22/06/2017	<i>Numéro de version</i> : 5

Rappels généraux

- Toute unité cohérente du champ a une modalité redressée identique à la modalité déclarée de la variable concernée. On procède à un redressement si l'unité appartient à une région d'incohérence.
- Lorsqu'on redresse une variable par hot-deck, la recherche du donneur s'effectue dans l'ensemble des unités du champ, cohérentes pour cette variable, en choisissant celui dont l'identifiant est le plus proche parmi les unités déjà traitées (proche au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!! LOG_RANG pour une variable de niveau logement ; au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!! LOG_RANG!!IND_RANG pour une variable de niveau individu).

Champ des individus

Un individu ne peut être diplômé que s'il n'est pas supprimé (I_ANAI_R¹ SU4 et SU5) et s'il a 14 ans ou plus (AGER_R>=14).

La valeur des individus hors champs est « » ; celle de l'indicateur de redressement est « » ou « / ».

Définition

Les modalités du diplôme déclaré (DIPL_X) et redressé (DIPL_R) sont identiques :

Diplôme (DIPL)	
Modalité	Signification
01	Pas scolarisé
02	Aucun diplôme mais scolarité jusqu'en école primaire ou au collège
03	Aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège
11	CEP (certificat d'études primaires)
12	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
13	CAP, brevet de compagnon
14	Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU
15	Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement ou équivalent
16	BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent
17	Licence, licence pro, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4
18	Master, DEA, DESS, diplôme grande école niveau bac+5, doctorat de santé
19	Doctorat de recherche (hors santé)

Règle de gestion et hypothèses de redressement

Pas de règle de gestion particulière.

Le redressement s'appuie sur les hypothèses selon lesquelles :

- Le diplôme d'un individu dépend de son âge, de sa nationalité et de son sexe.
- Sans déclaration, le diplôme d'un individu se déduit probablement de son âge et de sa nationalité¹.

¹Voir table de valeurs dans la spécification du redressement

Création de l'âge en 16 tranches (TAGE16), variable intermédiaire

L'âge en 16 tranches (TAGE16) est utilisé pour ce redressement uniquement.

Âge en 16 tranches (TAGE16)	
Modalité	Signification
1	14<=AGER_R<=16
2	17<=AGER_R<=19
3	20<=AGER_R<=24
4	25<=AGER_R<=29
5	30<=AGER_R<=34
6	35<=AGER_R<=39
7	40<=AGER_R<=44
8	45<=AGER_R<=49
9	50<=AGER_R<=54
10	55<=AGER_R<=59
11	60<=AGER_R<=64
12	65<=AGER_R<=69
13	70<=AGER_R<=74
14	75<=AGER_R<=89
15	90<=AGER_R<=94
16	95<=AGER_R

Création de l'indicateur agrégé de nationalité (INATA), variable intermédiaire

L'indicateur agrégé de nationalité (INATA) permet de définir la règle d'imputation plus facilement. Cette variable n'est utilisée que pour ce redressement.

Indicateur agrégé de nationalité (INATA)	
Modalité	Signification
1	Français (INAT_R=1 ou 2)
2	Étranger (INAT_R=3)

Action d'imputation

Indicateur de redressement du diplôme (I_DIPL_R)	
Modalité	Signification
1	Valeur non déclarée ou différente des modalités connues
C	Valeur cohérente

➤ Région d'incohérence (I_DIPL_R=1)

DIPL_R=hot-deck parmi les donneurs potentiels de même âge en 19 tranches (TAGE16) et de même indicateur de nationalité agrégé (INATA) et de même sexe (SEXE_R)

En cas d'absence de donneur, imputer par les valeurs suivantes :

INATA	Âge en 16 tranches (TAGE16)															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1	02	14	14	13	13	13	13	13	13	13	13	11	11	11	11	11
2	02	14	14	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02

Rappel de modalités

L'âge de l'individu en nombre d'années révolues (AGER_R) varie entre 0 et 121.

Indicateur redressé de nationalité (INAT_R)	
Modalité	Signification
1	Français de naissance
2	Français par acquisition
3	Étranger